

**Décision portant nomination du directeur comptable et financier
intérimaire de la Caisse d'allocations familiales de l'Allier**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article R. 122-4 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu L'absence de la directrice comptable et financière de la Caisse d'allocations familiales de l'Allier ;

DECIDE

Article 1 : Monsieur Cyrille HUSSON, né le 31/05/1976 à FONTENAY-AUX-ROSES (92), est nommé en tant qu'intérimaire dans les fonctions de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de l'Allier.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 4 mars 2019, jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur comptable et financier.

Article 3 : Le directeur comptable et financier national et le directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Allier sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris, le **18 FEV. 2019**



Vincent Mazauric